

**Point 4 de l'ordre du jour****CX/NFSDU 14/36/5-Add.1****PROGRAMME MIXTE FAO/OMS SUR LES NORMES ALIMENTAIRES****COMITÉ DU CODEX SUR LA NUTRITION ET LES ALIMENTS DIÉTÉTIQUES OU DE RÉGIME****36<sup>e</sup> session****Kuta, Bali - Indonésie****24 – 28 novembre 2014****AVANT-PROJET DE VALEURS NUTRITIONNELLES DE RÉFÉRENCE SUPPLÉMENTAIRES OU RÉVISÉES AUX FINS D'ÉTIQUETAGE DANS LES DIRECTIVES CONCERNANT L'ÉTIQUETAGE NUTRITIONNEL (AUTRES VALEURS QUE LES PROTÉINES)***Observations du Brésil, Canada, Ghana, Malaisie, Mexique, Nouvelle-Zélande, Philippines, Union Africaine, FoodDrinkEurope, ICBA et IFT***BRÉSIL****OBSERVATIONS GÉNÉRALES**

Le Brésil apprécie le travail réalisé par l'Australie et est reconnaissant d'avoir l'opportunité de présenter les observations suivantes concernant l'Avant-projet de valeurs nutritionnelles de référence supplémentaires ou révisées aux fins d'étiquetage dans les Directives concernant l'étiquetage nutritionnel.

**OBSERVATIONS SPÉCIFIQUES****RECOMMANDATION 1 – OSCR**

Que le CCNFSDU accepte les six organismes scientifiques désignés comme OSCR conformément au PG 3.1.2 :

Autorité européenne de sécurité des aliments (EFSA)

États-Unis – Institute of Medicine (IOM)

Australie – National Health and Medical Research Council &amp; Nouvelle-Zélande – Ministry of Health (NHMRC/MOH)

Japon – National Institute of Health and Nutrition (NIHN)

Groupe consultatif international sur la nutrition en zinc (IZiNCG)

Conseil nordique des ministres (pays nordiques)

**Réponse du Brésil :**

Le Brésil approuve les six organismes scientifiques désignés comme OSCR.

**RECOMMANDATION 2 – CLARIFICATION DU PG 3.2.1.1**

Que le CCNFSDU approuve la clarification suivante du PG 3.2.1.1 :

PG 3.2.1.1 Les VNR-B devraient se baser sur le niveau nutritionnel individuel 98 (INL<sub>98</sub>). Dans certains cas, en l'absence d'INL<sub>98</sub> ou en présence d'un INL<sub>98</sub> ancien, établi pour un élément nutritif pour un ou plusieurs sous-groupes spécifiques, il peut être plus approprié d'envisager l'utilisation d'autres valeurs ou fourchettes de référence pour l'apport journalier, qui ont été établies plus récemment par des organismes scientifiques compétents reconnus. La détermination de ces valeurs devrait être examinée au cas par cas.

**Réponse du Brésil :**

Le Brésil est d'accord avec la modification proposée du PG 3.2.1.1.

**RECOMMANDATION 3 – VNR-B pour la vitamine C**

Que le CCNFSDU approuve la révision de la VNR-B pour la vitamine C de 60 à 100 mg.

**Réponse du Brésil :**

Le Brésil approuve la révision de la VNR-B pour la vitamine C de 60 à 100 mg, car il s'agit d'une valeur proche de la DIRV de l'UE qui a été mise à jour en 2013 et était basée sur la quasi-saturation des réserves de l'organisme.

**RECOMMANDATION 4 – VNR-B pour le fer**

Que le CCNFSDU accepte de :

- A modifier la VNR-B pour le fer pour se référer au % d'absorption alimentaire ;
- B réviser la VNR-B de 14 mg à 14 mg (15 % d'absorption alimentaire) et 22 mg (10 % d'absorption alimentaire).

**Réponse du Brésil :**

Le Brésil est d'accord avec la VNR-B pour le fer basée sur les DIRV de l'OMS/FAO, qui établit deux valeurs en fonction du % d'absorption, tenant compte ainsi de la variation des habitudes alimentaires entre les pays. Au Brésil, les habitudes alimentaires se rapprochent davantage de l'alimentation avec 10 % d'absorption que de l'alimentation avec 15 % d'absorption, c'est-à-dire que l'alimentation est riche en céréales, avec une certaine quantité de viande et de volaille et des fruits et légumes, selon l'enquête nationale brésilienne sur le budget des ménages (POF, 2008-2009).

**RECOMMANDATION 5 – VNR-B pour le zinc**

Que le CCNFSDU accepte de :

- A modifier la VNR-B pour le zinc pour se référer au % d'absorption alimentaire ;
- B réviser la VNR-B de 15 mg à 11 mg (30 % d'absorption alimentaire) et 14 mg (22 % d'absorption alimentaire).

**Réponse du Brésil :**

Le Brésil est d'accord avec la VNR-B pour le zinc basée sur les DIRV de l'IZiNCG (deux valeurs en fonction du % d'absorption). Il est important de tenir compte du fait que la réunion mixte interagences de l'OMS/UNICEF/IAEA/IZiNCG concernant les indicateurs de statut de zinc a recommandé l'emploi des valeurs nutritionnelles de référence de l'IZiNCG pour évaluer les apports en zinc dans la population et considéré ces valeurs comme étant « les plus appropriées pour un usage international ».

**RECOMMANDATION 6 – Caractéristiques de l'alimentation pour le fer**

Sous réserve de l'approbation de la recommandation 4, que le CCNFSDU approuve les caractéristiques de l'alimentation adaptées de l'OMS/FAO (2006) qui correspondent aux VNR-B sélectionnées.

**Réponse du Brésil :**

Le Brésil approuve les caractéristiques de l'alimentation adaptées de l'OMS/FAO (2006) qui correspondent aux VNR-B sélectionnées.

**RECOMMANDATION 7 – Caractéristiques de l'alimentation pour le zinc**

Sous réserve de l'approbation de la recommandation 5, que le CCNFSDU approuve les caractéristiques de l'alimentation de l'IZiNCG qui correspondent aux VNR-B sélectionnées.

**Réponse du Brésil :**

Le Brésil approuve les caractéristiques de l'alimentation de l'IZiNCG qui correspondent aux VNR-B sélectionnées.

**RECOMMANDATION 8 – Note de bas de page pour le fer et/ou le zinc**

Sous réserve de l'approbation des recommandations 4A et 5A, que le CCNFSDU approuve la note de bas de page suivante relative à la (aux) VNR-B pour le fer et le zinc.

Les autorités nationales devraient déterminer une VNR appropriée qui représente au mieux l'absorption issue des régimes alimentaires nationaux.

**Réponse du Brésil :**

Le Brésil approuve les modifications proposées pour la note de bas de page pour le fer et/ou le zinc, à des fins de cohérence avec le préambule qui stipule que les autorités nationales peuvent établir des valeurs de référence pour l'étiquetage alimentaire qui tiennent compte de facteurs spécifiques au pays ou à la région et qui ont une influence sur l'absorption, ou l'utilisation, ou les besoins en éléments nutritifs.

**RECOMMANDATION 9 – VNR-B pour le sélénium**

Que le CCNFSDU approuve la détermination de la VNR-B pour le sélénium à 60 µg.

**Réponse du Brésil :**

Le Brésil approuve la VNR-B pour le sélénium à 60 µg, car elle est quasi équivalente à la moyenne des valeurs les plus récentes (INL<sub>98</sub> du Conseil nordique, projet d'AI de l'EFSA) et des trois DIRV (INL<sub>98</sub>) basées sur la saturation maximale de GP<sub>x</sub> et de sélénoprotéines SEPP1 (IOM, NHMRC/MOH, Conseil nordique).

**RECOMMANDATION 10 – VNR-B pour le molybdène**

Que le CCNFSDU approuve la détermination de la VNR-B pour le molybdène à 45 µg.

**Réponse du Brésil :**

Le Brésil considère qu'il est inutile d'établir une VNR-B pour le molybdène compte tenu du manque de données disponibles, ou compte tenu du fait qu'aucune carence en molybdène n'a été observée chez des humains autrement en bonne santé jusqu'à présent et qu'il n'existe pas de biomarqueur pour le statut en molybdène.

**RECOMMANDATION 11 – VNR-B pour le manganèse**

Que le CCNFSDU approuve la détermination d'une VNR-B pour le manganèse à 3 mg.

**Réponse du Brésil :**

Le Brésil estime qu'il n'est pas nécessaire d'établir une VNR-B pour le manganèse car les preuves étayant une telle recommandation sont globalement limitées.

**RECOMMANDATION 12 – VNR-B pour le fluorure**

Que le CCNFSDU convienne qu'aucune VNR-B ne doit être établie pour le fluorure.

**Réponse du Brésil :**

Compte tenu du rôle du fluorure dans la réduction du risque de caries dentaires, qui est une maladie non transmissible, et compte tenu de son importance pour la santé publique internationale, le Brésil pense que le CCNFSDU pourrait envisager d'établir une VNR-MNT pour le fluorure. Il est important de prendre en considération le risque d'excès chez les jeunes enfants, ainsi que le problème de la fluorose.

**RECOMMANDATION 13 – Nouvelle modification de la définition de travail des OSCR**

Que le CCNFSDU accepte d'ajouter une deuxième note de bas de page \*\* à la définition de travail des OSCR au point 1.4c, afin d'expliquer le terme *évaluation primaire* :

**\*\* L'évaluation primaire implique un examen et une interprétation des données scientifiques afin d'élaborer des valeurs de référence pour l'apport journalier, plutôt que de reprendre l'avis d'un autre OSCR.**

**Réponse du Brésil :**

Le Brésil est favorable à l'ajout de la deuxième note de bas de page qui explique le sens du terme « évaluation primaire » afin d'éviter toute interprétation erronée.

## CANADA

**Observations générales**

Le Canada remercie l'Australie pour sa présidence du GT électronique et la préparation de ce rapport. Le Canada soutient les recommandations du GT électronique pour les VNR-B révisées ou supplémentaires et propose les observations suivantes concernant les recommandations 1 à 13.

**Observations spécifiques****2.1 OSCR désignés (point 1 du mandat)****RECOMMANDATION 1 – OSCR**

Que le CCNFSDU accepte les six organismes scientifiques désignés comme OSCR conformément au PG 3.1.2 :

- Autorité européenne de sécurité des aliments (EFSA)
- États-Unis – Institute of Medicine (IOM)
- Australie – National Health and Medical Research Council & Nouvelle-Zélande – Ministry of Health
- (NHMRC/MOH)
- Japon – National Institute of Health and Nutrition (NIHN)
- Groupe consultatif international sur la nutrition en zinc (IZiNCG)
- Conseil nordique des ministres (pays nordiques)

Le Canada soutient le recours à ces OSCR proposés et à l'OMS/FAO en tant que source des DIRV pour les VNR-B.

**2.2 Examen supplémentaire du principe général 3.2.1.1 (point 3 du mandat)****RECOMMANDATION 2 – CLARIFICATION DU PG 3.2.1.1**

Que le CCNFSDU approuve la clarification suivante du PG 3.2.1.1 :

PG 3.2.1.1 Les VNR-B devraient se baser sur le niveau nutritionnel individuel 98 (INL<sub>98</sub>). Dans **certains** cas, en l'absence d'INL<sub>98</sub> **ou** en présence d'un INL<sub>98</sub> **ancien**, établi pour un élément nutritif pour un ou plusieurs sous-groupes spécifiques, il peut être plus approprié d'envisager l'utilisation d'autres valeurs ou fourchettes de référence pour l'**apport journalier**, qui ont été établies **plus récemment** par des organismes scientifiques compétents reconnus. La détermination de ces valeurs devrait être examinée au cas par cas.

Le Canada soutient la révision du PG 3.2.1.1 afin de permettre l'examen d'autres valeurs de référence. Le Canada approuve la révision proposée car elle permet de prendre en compte à la fois les INL<sub>98</sub> et les AI lorsque les INL<sub>98</sub> sont plus anciens ou lorsqu'il existe une incertitude quant à la force probante des données utilisées pour calculer l'INL<sub>98</sub>.

### 3.3 VNR-B pour la vitamine C (point 1 du mandat)

#### RECOMMANDATION 3 – VNR-B pour la vitamine C

Que le CCNFSDU approuve la révision de la VNR-B pour la vitamine C de 60 à 100 mg.

Le Canada approuve la révision de la VNR-B pour la vitamine C à 100 mg. Cette valeur a été calculée en faisant la moyenne des DIRV de l'EFSA (103 mg) et du NIH (100 mg) et en arrondissant au niveau inférieur. Les DIRV de l'EFSA et du NIH sont toutes deux basées sur le paramètre physiologique de la quasi-saturation des réserves de l'organisme et ont été calculées à l'aide des études systématiques les plus récentes.

### 3.4 VNR-B pour le fer (point 1 du mandat)

#### RECOMMANDATION 4 – VNR-B pour le fer

Que le CCNFSDU accepte de :

- A modifier la VNR-B pour le fer pour se référer au % d'absorption alimentaire ;
- B réviser la VNR-B de 14 mg à 14 mg (15 % d'absorption alimentaire) et 22 mg (10 % d'absorption alimentaire).

A Le Canada approuve la modification de la VNR-B pour le fer pour se référer au % d'absorption alimentaire.

B Le Canada approuve la révision de la VNR-B à 14 mg (15 % d'absorption) et 22 mg (10 % d'absorption) (DIRV de l'OMS/FAO).

### 3.5 VNR-B pour le zinc (point 1 du mandat)

#### RECOMMANDATION 5 – VNR-B pour le zinc

Que le CCNFSDU accepte de :

- A modifier la VNR-B pour le zinc pour se référer au % d'absorption alimentaire ;
- B réviser la VNR-B de 15 mg à 11 mg (30 % d'absorption alimentaire) et 14 mg (22 % d'absorption alimentaire).

A Le Canada approuve la modification de la VNR-B pour le zinc pour se référer au % d'absorption alimentaire.

B Le Canada approuve la révision de la VNR-B à 11 mg (30 % d'absorption) et 14 mg (22 % d'absorption) (DIRV de l'IZINCG).

### 3.6 Caractéristiques de l'alimentation et note de bas de page pour le fer et/ou le zinc (point 2 du mandat)

#### 3.6.1 Caractéristiques de l'alimentation pour le fer

#### RECOMMANDATION 6 – Caractéristiques de l'alimentation pour le fer

Sous réserve de l'approbation de la recommandation 4, que le CCNFSDU approuve les caractéristiques de l'alimentation adaptées de l'OMS/FAO (2006) qui correspondent aux VNR-B sélectionnées.

Le Canada soutient l'utilisation des caractéristiques de l'alimentation adaptées de l'OMS/FAO (2006) qui correspondent aux DIRV à 15 % et 10 % d'absorption.

### 3.6.2 Caractéristiques de l'alimentation pour le zinc

#### RECOMMANDATION 7 – Caractéristiques de l'alimentation pour le zinc

Sous réserve de l'approbation de la recommandation 5, que le CCNFSDU approuve les caractéristiques de l'alimentation de l'IZiNCG qui correspondent aux VNR-B sélectionnées.

Le Canada soutient l'utilisation des caractéristiques de l'alimentation de l'IZiNCG qui correspondent aux VNR-B sélectionnées à 30 % et 22 % d'absorption.

### 3.6.3 Note de bas de page concernant les VNR-B pour le fer et le zinc

#### RECOMMANDATION 8 – Note de bas de page pour le fer et/ou le zinc

Sous réserve de l'approbation des recommandations 4A et 5A, que le CCNFSDU approuve la note de bas de page suivante relative à la (aux) VNR-B pour le fer et le zinc :

« Les autorités nationales devraient déterminer une VNR-B appropriée qui représente au mieux l'absorption issue des régimes alimentaires nationaux. »

Le Canada approuve la note de bas de page concernant les VNR-B pour le fer et le zinc.

### 3.7 VNR-B pour le sélénium (point 1 du mandat)

#### RECOMMANDATION 9 – VNR-B pour le sélénium

Que le CCNFSDU approuve la détermination de la VNR-B pour le sélénium à 60 µg.

Le Canada soutient l'établissement de la VNR-B pour le sélénium à 60 µg car elle va dans le sens des cinq options de DIRV candidates dans la fourchette 55-65 µg.

### 3.8 VNR-B pour le molybdène (point 1 du mandat)

#### RECOMMANDATION 10 – VNR-B pour le molybdène

Que le CCNFSDU approuve la détermination de la VNR-B pour le molybdène à 45 µg.

Le Canada approuve l'établissement de la VNR-B pour le molybdène à 45 µg (DIRV de l'IOM).

### 3.9 Manganèse (point 1 du mandat)

#### RECOMMANDATION 11 – VNR-B pour le manganèse

Que le CCNFSDU approuve la détermination d'une VNR-B pour le manganèse à 3 mg.

Le Canada approuve l'établissement de la VNR-B pour le manganèse à 3 mg (moyenne des 4 AI arrondie au niveau inférieur).

### 3.10 VNR-B pour le fluorure (point 1 du mandat)

#### RECOMMANDATION 12 – VNR-B pour le fluorure

Que le CCNFSDU convienne qu'aucune VNR-B ne doit être établie pour le fluorure.

Le Canada est favorable à ce qu'aucune VNR-B ne soit établie pour le fluorure, car ce n'est pas un élément nutritif essentiel et que les DIRV de l'IOM et de l'EFSA sont des AI basés sur des preuves limitées de protection contre les caries dentaires, une maladie chronique.

## 4 Définition de travail des OSCR (point 3 du mandat)

#### RECOMMANDATION 13 – Nouvelle modification de la définition de travail des OSCR

Que le CCNFSDU accepte d'ajouter une deuxième note de bas de page \*\* à la définition de travail des OSCR au point 1.4c, afin d'expliquer le terme *évaluation primaire* :

**\*\* L'évaluation primaire implique un examen et une interprétation des données scientifiques afin d'élaborer des valeurs de référence pour l'apport journalier, plutôt que de reprendre l'avis d'un**

**autre OSCR.**

Le Canada approuve la deuxième note de bas de page proposée pour expliquer le terme *évaluation primaire*.

**GHANA**

Le Ghana soutient les recommandations suivantes :

1. qu'aucune VNR-B ne soit établie pour le fluorure car ce n'est pas un élément nutritif essentiel ;
2. que les VNR-B pour la vitamine C, le sélénium et le molybdène soient révisées ;
3. que les VNR-B pour le fer et le zinc soient révisées sur la base de l'absorption.

**MALAISIE**

La Malaisie apprécie d'avoir l'opportunité de soumettre des observations concernant l'Avant-projet de valeurs nutritionnelles de référence supplémentaires ou révisées aux fins d'étiquetage dans les Directives concernant l'étiquetage nutritionnel préparé par l'Australie.

**Recommandation 1 – OSCR**

La Malaisie n'a pas d'objection concernant les OSCR énumérés.

**Recommandation 2 – Clarification du PG 3.2.1.1**

La Malaisie pense que le PG 3.2.1.1 est important car il tient compte de l'utilisation d'autres valeurs ou fourchettes de référence qui ont été établies par des organismes scientifiques compétents reconnus en l'absence d'INL<sub>98</sub>. La Malaisie n'a pas d'objection concernant le texte proposé.

**Recommandation 3 – VNR-B pour la vitamine C**

La Malaisie suit le même principe d'adoption d'une valeur proche de la DIRV de l'OMS/FAO (45 mg), mais avec un apport supplémentaire d'au moins 25 mg d'acide ascorbique, qui contribue à l'absorption du fer non hémérique soluble (70 mg). La valeur la plus proche serait 75 mg, ce qui correspond à la DIRV du Conseil nordique des ministres.

**Recommandation 4 – VNR-B pour le fer**

- A. La Malaisie approuve le pourcentage unique pour le fer au niveau international. Cependant, les pays peuvent décider s'ils souhaitent avoir plusieurs pourcentages.
- B. La Malaisie préfère la DIRV de l'OMS/FAO (14 mg), basée sur une absorption de 15 %. La Malaisie pense qu'il est plus pratique d'avoir une seule DIRV internationale aux fins d'étiquetage. Si le CCNFSDU décide d'adopter deux DIRV en fonction du % d'absorption, la Malaisie propose d'ajouter une note de bas de page permettant aux pays de choisir une des DIRV en fonction des besoins du pays.

**Recommandation 5 – VNR-B pour le zinc**

- A. La Malaisie approuve le pourcentage unique pour le zinc au niveau international. Cependant, les pays peuvent décider s'ils souhaitent avoir plusieurs pourcentages.
- B. La Malaisie préfère la DIRV de l'OMS/FAO (6,0 mg), basée sur une absorption modérée du zinc de 30 %. La Malaisie pense qu'il est plus pratique d'avoir une seule DIRV internationale aux fins d'étiquetage. Si le CCNFSDU décide d'adopter deux DIRV en fonction du % d'absorption, la Malaisie propose d'ajouter une note de bas de page permettant aux pays de choisir une des DIRV en fonction des besoins du pays.

**Recommandation 6 – Caractéristiques de l'alimentation pour le fer**

La Malaisie n'a pas d'objection concernant les caractéristiques de l'alimentation pour le fer adaptées de l'OMS/FAO (2006), telles qu'elles sont proposées.

**Recommandation 7 – Caractéristiques de l'alimentation pour le zinc**

La Malaisie n'a pas d'objection concernant les caractéristiques de l'alimentation pour le zinc adaptées de l'IZINCG, telles qu'elles sont proposées.

**Recommandation 8 – Note de bas de page pour le fer et/ou le zinc**

La Malaisie approuve le pourcentage unique pour le fer et le zinc au niveau international. Cependant, en cas

d'accord sur la retenue de plusieurs VNR-B pour le fer et le zinc, la Malaisie n'a pas d'objection concernant la note de bas de page proposée.

#### **Recommandation 9 – VNR-B pour le sélénium**

La Malaisie préfère la DIRV de l'OMS/FAO (30 µg), qui va dans le sens de notre priorité à l'utilisation de la DIRV de l'OMS/FAO, si elle est disponible. La majeure partie du sélénium alimentaire est hautement biodisponible, avec une variation entre 50 et 80 %.

#### **Recommandation 10 – VNR-B pour le molybdène**

En l'absence de DIRV de l'OMS/FAO, la Malaisie préfère la valeur moyenne de l'IOM et du NIHNI (35,5 µg = 36 µg). Les deux valeurs sont basées sur un INL<sub>98</sub>. C'est l'approche que nous avons retenue.

#### **Recommandation 11 – VNR-B pour le manganèse**

En l'absence de DIRV de l'OMS/FAO et d'INL<sub>98</sub> établi, la Malaisie préfère la valeur moyenne de l'IOM, de l'EFSA, du NHMRC et du NIHNI (3,5 mg). Les valeurs disponibles sont basées sur l'AI.

#### **Recommandation 12 – VNR-B pour le fluorure**

La Malaisie convient qu'aucune VNR-B ne doit être établie pour le fluorure.

#### **Recommandation 13 – Nouvelle modification de la définition de travail des OSCR**

La Malaisie n'a pas d'objection concernant la note de bas de page proposée pour l'explication du terme « évaluation primaire ».

### MEXIQUE

<p><b>Avant-projet de valeurs nutritionnelles de référence supplémentaires ou révisées aux fins d'étiquetage dans les directives Codex concernant l'étiquetage nutritionnel</b></p> <p>Recommandations du groupe de travail électronique</p>	<p><b>OBSERVATIONS DU MEXIQUE OCTOBRE 2014</b></p>
<p><b>RECOMMANDATION 1 : OSCR</b> Que le CCNFSDU accepte les six organismes scientifiques désignés comme OSCR conformément au Principe général 3.1.2 :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Autorité européenne de sécurité des aliments (EFSA)</li> <li>• États-Unis – Institute of Medicine (IOM)</li> <li>• Australie – National Health and Medical Research Council &amp; Nouvelle-Zélande – Ministry of Health (NHMRC/MOH)</li> <li>• Japon – National Institute of Health and Nutrition (NIHN)</li> <li>• Groupe consultatif international sur la nutrition en zinc (IZiNCG)</li> <li>• Conseil nordique des ministres (pays nordiques)</li> </ul>	<p>Le Mexique approuve les organismes scientifiques compétents reconnus (OSCR) proposés pour ce travail.</p>
<p><b>RECOMMANDATION 2 : clarification du Principe général 3.2.1.1</b> Que le CCNFSDU approuve la clarification suivante du Principe général 3.2.1.1 :</p> <p><b>PG 3.2.1.1</b> Les VNR-B devraient se baser sur le niveau nutritionnel individuel 98 (INL98). Dans <b>certains</b> cas, en l'absence d'INL98 ou en présence d'un INL98 <b>ancien</b>, établi pour un élément nutritif pour un ou plusieurs sous-groupes spécifiques ; il peut être <b>plus</b> approprié d'envisager l'utilisation d'autres valeurs ou</p>	<p>Le Mexique approuve les modifications proposées au Principe général 3.2.1.1, car il estime qu'elles précisent le texte.</p>

<p>fourchettes de référence <b><u>pour l'apport journalier</u></b>, qui ont été établies <b><u>plus récemment</u></b> par des organismes scientifiques officiellement reconnus. La détermination de ces valeurs devrait être examinée au cas par cas.</p>	
<p><b>RECOMMANDATION 6 : caractéristiques de l'alimentation pour le fer</b></p> <p>Sous réserve de l'approbation de la recommandation 4, que le CCNFSDU approuve les caractéristiques de l'alimentation adaptées de l'OMS/FAO (2006) qui correspondent aux VNR-B sélectionnées.</p>	<p>Le Mexique approuve l'acceptation des caractéristiques de l'alimentation adaptées de l'OMS/FAO (2006), et nous suggérons les modifications suivantes, afin de préciser encore davantage le texte :</p> <p>« Régimes riches <b><u>en aliments d'origine animale</u></b> (viande, poisson ou volaille) ou riches en <b><u>acide ascorbique</u></b> (fruits et légumes) ».</p>
<p><b>RECOMMANDATION 7 : caractéristiques de l'alimentation pour le zinc</b></p> <p>Sous réserve de l'approbation de la recommandation 5, que le CCNFSDU approuve les caractéristiques de l'alimentation de l'IZiNCG qui correspondent aux VNR-B sélectionnées.</p>	<p>Le Mexique approuve les caractéristiques de l'alimentation de l'IZiNCG qui correspondent aux VNR-B sélectionnées.</p>
<p><b>RECOMMANDATION 8 : note de bas de page pour le fer ou le zinc</b></p> <p>Sous réserve de l'approbation des recommandations 4A et 5A, que le CCNFSDU approuve la note de bas de page suivante relative à la (aux) VNR-B pour le fer et le zinc.</p> <p>Les autorités nationales devraient déterminer une VNR appropriée qui représente au mieux l'absorption issue des régimes alimentaires nationaux.</p>	<p>Selon d'autres discussions tenues lors de la dernière réunion du CCNFSDU (rapport REP 14/NFSDU, point 4, paragraphe 61), il est proposé de remplacer dans l'ensemble du texte l'expression « autorités nationales » par « autorités nationales ou régionales compétentes », par conséquent nous suggérons que la note de bas de page pour le fer soit formulée comme suit :</p> <p>Les <b><u>autorités nationales ou régionales compétentes</u></b> <del>autorités nationales</del> devraient déterminer une VRN appropriée qui représente au moins l'absorption <b><u>en fonction</u></b> des régimes alimentaires nationaux.</p> <p>Pour la traduction en espagnol, nous suggérons d'ajouter l'expression <b><u>en función</u></b> (en fonction) afin que le texte soit plus clair.</p>
<p><b>RECOMMANDATION 10 : VRN-B pour le molybdène</b></p> <p>Que le CCNFSDU approuve la détermination de la VNR-B pour le molybdène à 45 µg.</p>	<p>Le Mexique estime ne pas disposer de suffisamment d'informations pour se prononcer en faveur ou contre l'établissement d'une VNR-B pour le molybdène, raison pour laquelle nous suggérons que cette valeur soit établie lorsque nous disposerons de plus de preuves permettant une future discussion.</p>
<p><b>RECOMMANDATION 11 : VRN-B pour le manganèse</b></p> <p>Que le CCNFSDU approuve la détermination d'une VNR-B pour le manganèse à 3 mg.</p>	<p>Le Mexique estime ne pas disposer de suffisamment d'informations pour se prononcer en faveur ou contre l'établissement d'une VNR-B pour le manganèse, raison pour laquelle nous suggérons que cette valeur soit établie lorsque nous disposerons de plus de preuves permettant une future discussion.</p>
<p><b>RECOMMANDATION 12 : VRN-B pour le fluorure</b></p> <p>Que le CCNFSDU convienne qu'aucune VNR-B ne doit être établie pour le fluorure.</p>	<p>Le Mexique est d'accord pour ne pas établir de VNR-B pour le fluorure. Nous estimons que chaque pays devrait l'établir en fonction de ses besoins de santé publique.</p>
<p><b>RECOMMANDATION 13 : nouvelle modification de la définition de travail des OSCR</b></p> <p>Que le CCNFSDU accepte d'ajouter une</p>	<p>Le Mexique est d'accord pour inclure la seconde note de bas de page **, car nous estimons qu'elle précise la façon de procéder à l'évaluation primaire.</p>



deuxième note de bas de page \*\* à la définition de travail des OSCR au point 1.4c, afin d'expliquer le terme « évaluation primaire » :

\*\* L'évaluation primaire implique un examen et une interprétation des données scientifiques afin d'élaborer des valeurs de référence pour l'apport journalier, plutôt que de reprendre l'avis d'un autre OSCR.

## NOUVELLE-ZÉLANDE

### Recommandation 1 : OSCR

La Nouvelle-Zélande approuve l'inclusion des six organismes scientifiques indiqués comme OSCR conformément au PG 3.1.2, tout en notant que ces organismes scientifiques ne sont des OSCR que si une évaluation primaire des recherches scientifiques a été réalisée pour l'élément nutritif concerné.

### Recommandation 2 : Clarification du PG 3.2.1.1.

Soutient la recommandation pour la clarification du PG 3.2.1.1.

### Recommandation 3 : VNR-B pour la vitamine C

Approuve la révision de la VNR-B pour la vitamine C de 60 à 100 mg.

### Recommandation 4 : VNR-B pour le fer

Soutient la recommandation visant à modifier la VNR-B pour le fer pour se référer au % d'absorption alimentaire et à réviser la VNR-B afin d'inclure deux VNR-B pour le fer qui représentent les régimes alimentaires avec 15 % et 10 % d'absorption, conformément aux valeurs des besoins en fer de l'OMS/FAO (2006).

Les DIRV de l'OMS/FAO pour le fer sont pertinentes et cohérentes avec les valeurs plus récemment calculées par d'autres OSCR et c'est la seule organisation qui calcule des DIRV pour deux types de régimes alimentaires différents. Le GT électronique est également largement favorable à l'adoption des DIRV de l'OMS/FAO.

### Recommandation 5 : VNR-B pour le zinc

Soutient la recommandation visant à modifier la VNR-B pour le zinc pour se référer au % d'absorption alimentaire et à réviser la VNR-B afin d'inclure deux VNR-B pour le zinc qui représentent les régimes alimentaires avec 30 % et 22 % d'absorption, conformément aux valeurs des besoins en zinc de l'IZINCG.

La Nouvelle-Zélande note que l'avis de l'EFSA sur les besoins en zinc est désormais disponible. Les besoins alimentaires en zinc pour les adultes sont basés sur une approche factorielle en deux phases. Lors de la seconde phase, la quantité de zinc alimentaire disponible pour l'absorption est calculée sur la base des apports en phytates observés en Europe (allant de 300 à 1 200 mg/jour). On ne sait pas vraiment comme ces niveaux de besoins seraient appliqués aux régimes alimentaires contenant des apports en phytates supérieurs à ceux observés en Europe (par ex. 1 700 mg/jour en Corée du Sud (Kwun & Kwon 2000<sup>1</sup>)) si les valeurs de l'EFSA devaient être prises en compte pour un usage international.

### Recommandation 6 : Caractéristiques de l'alimentation pour le fer

Les descripteurs alimentaires sont très utiles pour l'interprétation des valeurs de pourcentage d'absorption. La Nouvelle-Zélande est favorable à l'adoption du texte modifié de l'OMS/FAO (2006) pour simplifier les descripteurs. Nous notons la présence d'une légère différence dans la description modifiée pour le descripteur de 15 % d'absorption. Il est utile de souligner l'importance d'une alimentation diversifiée pour les régimes alimentaires qui peuvent atteindre des absorptions alimentaires supérieures du fer.

Tableau 3.3. OMS/FAO (2006)	Régime alimentaire diversifié contenant de grandes quantités de viande, poisson, volaille et/ou aliments à forte teneur en acide ascorbique
Tableau 7.2 (OMS/FAO (2006))	Pour les régimes alimentaires riches en vitamine C et protéines animales
CX/NFSDU 14/36/5	Régimes riches en viande, poisson, volaille et/ou riches en fruits et

<sup>1</sup> In-Sook Kwun & Chong-Suk Kwon. Dietary molar ratios of phytate:zinc and millimolar ratios of phytate x calcium: zinc in South Koreans. Biological Trace Element Research 2000: 75; 29-41

	légumes
Modification proposée	Régimes <u>diversifiés</u> riches en viande, poisson, volaille et/ou riches en fruits et légumes

### Recommandation 7 : Caractéristiques de l'alimentation pour le zinc

Il serait utile que la formulation des descripteurs alimentaires pour le pourcentage d'absorption du fer et du zinc soit similaire. À ce titre, la Nouvelle-Zélande propose d'adopter une version simplifiée des descripteurs de l'IZiNCG.

IZiNCG 30 % d'absorption (rapport molaire phytates:zinc 4-18)	Régimes alimentaires mixtes et régimes ovolacto-végétariens qui ne sont pas basés sur des céréales non raffinées ou des farines à fort taux d'extraction (>90 %)
IZiNCG 22 % d'absorption (rapport molaire phytates:zinc 19-30)	Régimes alimentaires à base de céréales avec >50 % d'apport énergétique sous forme de céréales ou de légumineuses et un apport négligeable en protéines animales
Modification proposée 30 % d'absorption	Régimes diversifiés incluant des protéines animales qui ne sont pas basés sur des céréales non raffinées
22 % d'absorption	Régimes à base de céréales avec de très faibles apports de protéines animales

### Recommandation 8 : Note de bas de page pour le fer et/ou le zinc

Soutient la recommandation pour l'ajout de la note de bas de page suivante :

Les autorités nationales devraient déterminer une VNR-B appropriée qui représente au mieux l'absorption issue des régimes alimentaires nationaux.

### Recommandation 9 : VNR-B pour le sélénium

La Nouvelle-Zélande soutient la recommandation d'une VNR-B de 60 µg par jour pour les raisons suivantes, en supposant que les valeurs sont arrondies :

- L'application des besoins en sélénium pour maximiser les SEPP1 sur la base du poids corporel (0,85 µg/kg de poids corporel) au poids corporel de référence de l'OMS (60 kg) et un ajustement pour variation individuelle donneraient une VNR-B d'environ 61 µg.
- En prenant une moyenne entre le projet de DIRV de l'EFSA et la DIRV du Conseil nordique (même paramètre physiologique, à savoir la saturation maximale des SEPP1), on obtiendrait une VNR-B de 62,5 µg.
- La moyenne des quatre DIRV basées sur la saturation maximale des sélénoprotéines GSHPx et SEPP1 (IOM, NHMRC/MOH, Conseil nordique et EFSA) donnerait une VNR-B de 61,3 µg.
- La moyenne des valeurs des OSCR présentés dans le deuxième CP basées sur la saturation maximale des sélénoprotéines (GSHPx et SEPP1) (IOM, NHMRC, Conseil nordique) donnerait une VNR-B de 58,3 µg.

### Recommandation 10 : VNR-B pour le molybdène

La Nouvelle-Zélande maintient ses réserves quant à l'établissement d'une VNR-B pour le molybdène en raison de la rareté des données scientifiques disponibles pour le calcul d'une VNR-B à des fins d'étiquetage, de l'absence de valeurs de référence d'apport journalier établies par l'OMS/FAO, et de la large fourchette de DIRV établies par les OSCR. La nécessité d'une VNR-B du Codex pour le molybdène est remise en question en raison des avis divergents entre les OSCR en général et il est jugé prématuré d'établir une VNR-B en l'état actuel des choses. Plus précisément, les organismes scientifiques considérés comme OSCR, y compris le Conseil nordique, ont estimé qu'il n'y avait pas suffisamment de preuves à partir desquelles il était possible de calculer un AI ou un INL<sub>98</sub>.

### Recommandation 11 : VNR-B pour le manganèse

Malgré des données scientifiques limitées disponibles pour étayer une VNR-B pour le manganèse, les recommandations établies par quatre OSCR sont toutes basées sur les apports médians au sein de la population et se situent dans une fourchette acceptable. Si le Comité convient de la nécessité d'établir une VNR-B pour le manganèse, la Nouvelle-Zélande serait favorable à la recommandation de 3 mg.

### Recommandation 12 : VNR-B pour le fluorure

Soutient la recommandation qu'aucune VNR-B ne soit établie pour le fluorure car il n'est pas considéré comme un élément nutritif essentiel. Les valeurs de référence d'apport journalier calculées par les OSCR sont dues au rôle du fluorure dans la prévention des caries dentaires. Le calcul d'une VNR pour le fluorure serait plus adéquat en tant que VNR-MNT.

**Recommandation 13 : Définition des OSCR**

La Nouvelle-Zélande estime que la référence à une évaluation primaire dans la définition sans note de bas de page est suffisante, notamment lorsqu'elle est lue en relation avec le PG 3.1.2, et que l'ajout d'une autre note de bas de page est inutile.

Si le Comité considère que le terme « évaluation primaire » risque d'être mal compris, l'ajout d'une note de bas de page peut être utile.

**PHILIPPINES****POSITION**

Les Philippines sont favorables aux VNR-B proposées pour la vitamine C, le fer et le molybdène car les valeurs proposées sont identiques ou sinon très proches des valeurs établies par les Philippines pour l'apport recommandé en énergie et en éléments nutritifs. En outre, ces VNR-B ont été établies en tenant compte du rôle des éléments nutritifs dans l'élimination des carences nutritionnelles, des apports sûrs plus élevés et un niveau supérieur en termes de risque.

**JUSTIFICATION**

Les Philippines sont favorables aux VNR-B proposées pour la vitamine C (100 mg), le fer (14 mg pour 15 % d'absorption alimentaire et 22 mg pour 10 % d'absorption alimentaire) et le molybdène (45 µg), car les valeurs proposées sont identiques ou sinon très proches des valeurs établies par les Philippines pour l'apport recommandé en énergie et en éléments nutritifs. Les notions de base à l'origine de l'établissement de la valeur d'apport de référence pour chaque élément nutritif correspondent aux apports qui permettraient de répondre aux besoins des personnes en bonne santé (Atkinson, 2011). Le recours à l'évaluation des risques vise à estimer l'étendue selon laquelle une consommation excessive pourrait conduire à des problèmes de santé.

L'affirmation du soutien en faveur de ces VNR-B proposées se fonde sur les preuves scientifiques disponibles. L'examen des études épidémiologiques de Carr et Frei (1999) montre qu'un apport de 90 à 100 mg de vitamine C/d est nécessaire pour une réduction optimale du risque de maladie chronique chez les femmes et les hommes qui ne fument pas. Les données épidémiologiques fournissent les meilleures données probantes disponibles pour estimer l'adéquation des apports en vitamine C chez les humains. Un apport alimentaire jusqu'à 100 mg de vitamine C peut conduire à une multiplication par deux à quatre de l'absorption intestinale du fer alimentaire non héminique (Olson *et al.*, 1987).

Nous sommes favorables aux VNR-B proposées pour le fer et leur % d'absorption correspondant. Selon Halber et Hulthen (2000), les besoins physiologiques en fer ne devraient pas être donnés comme valeurs uniques, mais plutôt sous forme de valeurs différentes ajustées en fonction des différents types d'alimentation (par ex. riche en viande ou pauvre en viande). La quantité nécessaire pour un état de santé optimal chez l'être humain va permettre d'améliorer les taux de réaction et la santé ou de prévenir des effets négatifs sans être toxique. Il existe des preuves montrant que les besoins en fer alimentaire doivent tenir compte du pourcentage croissant d'absorbabilité du fer issu d'aliments d'origine végétale, car les quantités de fer dans ces aliments baissent, de même que la toxicité du fer (Herbert, 1987).

Enfin, nous avons également basé notre soutien à la VNR-B minimale proposée pour le molybdène sur le fait que cet oligo-élément est très bien absorbé (Turnland *et al.*, 1995).

Nous ne sommes pas forcément d'accord avec la VNR-B proposée pour le sélénium. Tait *et al.* (2010) considèrent qu'il est clairement nécessaire de revoir les recommandations alimentaires à la lumière de données plus récentes, notamment des informations sur les formes alimentaires du sélénium et les relations entre apport et problèmes de santé. Un usage sans distinction de ce sel minéral induit un risque de toxicité. Les recommandations actuelles sur les apports alimentaires de sélénium sont basées sur l'optimisation de l'activité de la glutathion peroxydase plasmatique (Thompson *et al.*, 2008). Environ 40 à 100 mcg/jour de sélénium alimentaire sont nécessaires pour maintenir une concentration plasmatique de sélénium de 70 à 135 ng/mL (NMCD, 2012). Il s'agit de la fourchette de concentration nécessaire pour l'activité maximale des enzymes dépendant du sélénium. L'apport recommandé pour le sélénium jugé suffisant pour répondre aux besoins nutritionnels de presque tous les adultes en bonne santé est de 55 µg/d (Mateo *et al.*, 2006). Par conséquent, nous recommandons que le Comité envisage d'examiner les données plus récentes

pour établir un niveau recommandé idéal qui pourrait s'appliquer aussi bien aux pays développés qu'aux pays en développement.

La valeur nutritionnelle de référence proposée pour le zinc ne peut pas être soutenue par les Philippines en l'état actuel. Les données de l'IZiNCG pour la VNR sont pratiquement égales à l'UL (niveau supérieur) pour les enfants âgés de 1 à 3 ans, de 4 à 6 ans ou de 8 ans. Le risque d'effets négatifs augmente lorsque les apports augmentent au-delà de l'UL. Par conséquent, il est fondamental de définir les besoins d'un oligo-élément sur la base de son caractère essentiel et du bénéfice pour la santé, ainsi que des limites de toxicité (Fraga, 2005). Toutefois, nous proposons que le Comité attende la publication finale de l'avis de l'EFSA et de la valeur correspondante issue de cette étude systématique des données les plus récentes. Hunt *et al.* (2008) ont montré que les recommandations alimentaires actuelles pour le zinc s'appuient sur des estimations factorielles des quantités de zinc absorbé requises pour remplacer le zinc excrété par l'organisme chaque jour et de la quantité de zinc alimentaire qui doit être absorbée dans le cadre des régimes alimentaires concrets pour obtenir cette quantité de zinc absorbé.

Les Philippines soutiennent la recommandation 1 qui énumère les organismes scientifiques compétents reconnus suivants. Ces OSCR sont conformes à la définition de travail convenue lors de la session 2013 du CCNFSDU.

- Autorité européenne de sécurité des aliments
- États-Unis – Institute of Medicine (IOM)
- Australie – National Health and Medical Research Council & Nouvelle-Zélande – Ministry of Health (NHMRC/MOH)
- Japon – National Institute of Health and Nutrition (NIHN)
- Groupe consultatif international sur la nutrition en zinc (IZiNCG)
- Conseil nordique des ministres (pays nordiques)

Les Philippines soutiennent également la recommandation 2 qui clarifie le principe général 3.2.1.1 : « *Les VNR-B devraient se baser sur le niveau nutritionnel individuel 98 (INL<sub>98</sub>). Dans certains cas, en l'absence d'INL<sub>98</sub> ou en présence d'un INL<sub>98</sub> ancien, établi pour un élément nutritif pour un ou plusieurs sous-groupes spécifiques, il peut être plus approprié d'envisager l'utilisation d'autres valeurs ou fourchettes de référence pour l'apport journalier, qui ont été établies plus récemment par des organismes scientifiques compétents reconnus. La détermination de ces valeurs devrait être examinée au cas par cas* ». Nous pensons que la révision périodique de ces valeurs nutritionnelles de référence devrait être envisagée en tenant compte des valeurs plus récentes des OSCR.

## Bibliographie

Atkinson, SA. Defining the process of Dietary Reference Intakes: framework for the United States and Canada<sup>1</sup> Am J Clin Nutr August 2011; 94 (2): 655S-657S

Carr AC and Frei, B. Toward a new recommended dietary allowance for vitamin C based on antioxidant and health effects in humans<sup>1,2,3</sup> Am J Clin Nutr June 1999 vol. 69 no. 6 1086-1107

Fraga, CG. Relevance, essentiality and toxicity of trace elements in human health. Molecular Aspects of Medicine 26 (2005) 235–244

Halberg, L. And Hulthen L. Prediction of dietary iron absorption: an algorithm for calculating absorption and bioavailability of dietary iron. Am J Clin Nutr May 2000 vol. 71 no. 5 1147-1160

Herbert, V. Recommended dietary intakes (RDI) of iron in humans. Am J Clin Nutr April 1987 vol. 45 (4): 679-686

Hunt, JR, Beiseigel J and Johnson LK. Adaptation in human zinc absorption as influenced by dietary zinc and bioavailability Am J Clin Nutr. May 2008; 87 (5): 1336-1345

Mateo, GF, Acien, AN, Barriuso, RP and Guallar, E. Selenium and coronary heart disease: a meta-analysis Am J Clin Nutr October 2006; 84 (4): 762-773

Natural Medicine Comprehensive Database, USA, 2012

Olson, J A Olson and Hodeges RE. Recommended dietary intakes (RDI) of vitamin C in humans. Am J Clin Nutr April 1987 vol. 45 no. 4 693-703

Tait, SF, Collings, R and Hurst, R. Selenium bioavailability: current knowledge and future research requirements Am J Clin Nutr May 2010; 91 (5): 1484S-1491

Thomson, CD, Chhisholm A, McLachla SK and Campbell JM. Brazil nuts: an effective way to improve selenium status *Am J Clin Nutr* February 2008 vol. 87 no. 2 379-384

Turnlund Jp, Keyes WR and Peiffer GL. Molybdenum absorption, excretion and retention studied with stable isotopes in young men at five intakes of dietary molybdenum. *Am J Clin Nutr*. 1995; 62 (4): 790-796.

### UNION AFRICAINE

SECTION	POSITION DE L'UA	JUSTIFICATION
<p><b>RECOMMANDATION 1 :</b></p> <p><i>Que le CCNFSDU accepte les six organismes scientifiques désignés comme OSCR conformément au PG 3.1.2 :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <i>Autorité européenne de sécurité des aliments (EFSA)</i></li> <li>• <i>États-Unis – Institute of Medicine (IOM)</i></li> <li>• <i>Australie – National Health and Medical Research Council &amp; Nouvelle-Zélande – Ministry of Health (NHMRC/MOH)</i></li> <li>• <i>Japon – National Institute of Health and Nutrition (NIHN)</i></li> <li>• <i>Groupe consultatif international sur la nutrition en zinc (IZiNCG)</i></li> <li>• <i>Conseil nordique des ministres (pays nordiques)</i></li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• L'UA soutient l'adoption de la recommandation.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Il s'agit d'organismes scientifiques internationaux reconnus.</li> <li>• Leurs données scientifiques sont acceptables.</li> </ul>
<p><b>RECOMMANDATION 2</b> – CLARIFICATION DU PG 3.2.1.1</p> <p>Que le CCNFSDU approuve la clarification suivante du PG 3.2.1.1 :</p> <p>PG 3.2.1.1 Les VNR-B devraient se baser sur le niveau nutritionnel individuel 98 (INL<sub>98</sub>). Dans certains cas, en l'absence d'INL<sub>98</sub> ou en présence d'un INL<sub>98</sub> ancien, établi pour un élément nutritif pour un ou plusieurs sous-groupes spécifiques, il peut être plus approprié d'envisager l'utilisation d'autres valeurs ou fourchettes de référence pour l'apport journalier, qui ont été établies plus récemment par des organismes scientifiques officiellement reconnus. La détermination de ces valeurs devrait être examinée au cas par cas.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• L'UA soutient l'adoption de la recommandation.</li> </ul>	<p>Il est scientifiquement justifiable de prendre en compte le niveau nutritionnel individuel 98 (INL<sub>98</sub>) ou les valeurs de référence d'apport journalier le cas échéant.</p>
<p><b>RECOMMANDATION 3</b> – VNR-B pour la vitamine C</p> <p>Que le CCNFSDU approuve la révision de la VNR-B pour la vitamine C de 60 à 100 mg.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• L'UA soutient l'adoption de la recommandation.</li> </ul>	<p>La vitamine C est importante pour le métabolisme des autres éléments nutritifs, notamment l'absorption du fer.</p> <p>Comme il s'agit d'une vitamine hydrosoluble, les quantités excédentaires peuvent être facilement excrétées par l'organisme des individus en</p>

		bonne santé.
<p><b>RECOMMANDATION 4</b> – VNR-B pour le fer</p> <p>Que le CCNFSDU accepte de :</p> <p>A modifier la VNR-B pour le fer pour se référer au % d'absorption alimentaire ;</p> <p>B réviser la VNR-B de 14 mg à 14 mg (15 % d'absorption alimentaire) et 22 mg (10 % d'absorption alimentaire).</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>L'UA soutient l'adoption de la recommandation.</li> </ul>	<p>La qualité de l'absorption du fer et du zinc dépend de la source (les sources animales sont mieux absorbées que les sources végétales, par ex. fer hémunique et fer non hémunique ; idem pour le zinc).</p>
<p><b>RECOMMANDATION 5</b> – VNR-B pour le zinc</p> <p>Que le CCNFSDU accepte de :</p> <p>A modifier la VNR-B pour le zinc pour se référer au % d'absorption alimentaire ;</p> <p>B réviser la VNR-B de 15 mg à 11 mg (30 % d'absorption alimentaire) et 14 mg (22 % d'absorption alimentaire).</p>		
<p><b>RECOMMANDATION 6</b> – Caractéristiques de l'alimentation pour le fer</p> <p>Sous réserve de l'approbation de la recommandation 4, que le CCNFSDU approuve les caractéristiques de l'alimentation adaptées de l'OMS/FAO (2006) qui correspondent aux VNR-B sélectionnées.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>L'UA soutient l'adoption de la recommandation.</li> </ul>	Soutien en parallèle à la recommandation 4.
<p><b>RECOMMANDATION 7</b> – Caractéristiques de l'alimentation pour le zinc</p> <p>Sous réserve de l'approbation de la recommandation 5, que le CCNFSDU approuve les caractéristiques de l'alimentation de l'IZINCG qui correspondent aux VNR-B sélectionnées.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>L'UA soutient l'adoption de la recommandation.</li> </ul>	Soutien en parallèle à la recommandation 5.
<p><b>RECOMMANDATION 8</b> – Note de bas de page pour le fer et/ou le zinc</p> <p>Sous réserve de l'approbation des recommandations 4A et 5A, que le CCNFSDU approuve la note de bas de page suivante relative à la (aux) VNR-B pour le fer et le zinc. Les autorités nationales devraient déterminer une VNR appropriée qui représente au mieux l'absorption issue des régimes alimentaires nationaux.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>L'UA soutient l'adoption de la recommandation.</li> </ul>	L'absorption alimentaire dépend de la composition du régime alimentaire local.
<p><b>RECOMMANDATION 9</b> – VNR-B pour le sélénium</p> <p>Que le CCNFSDU approuve la détermination de la VNR-B pour le sélénium à 60 µg.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>L'UA soutient l'adoption de la recommandation.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Il s'agit d'une valeur moyenne généralement acceptable calculée à partir de données publiées récemment.</li> </ul>
<p><b>RECOMMANDATION 10</b> – VNR-B pour</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>L'UA soutient</li> </ul>	

le molybdène Que le CCNFSDU approuve la détermination de la VNR-B pour le molybdène à 45 µg.	l'adoption de la recommandation.	<ul style="list-style-type: none"> <li>Ces éléments nutritifs sont essentiels pour le fonctionnement normal des organes du corps.</li> </ul>
<b>RECOMMANDATION 11</b> – VNR-B pour le manganèse Que le CCNFSDU approuve la détermination d'une VNR-B pour le manganèse à 3 mg.	<ul style="list-style-type: none"> <li>L'UA soutient l'adoption de la recommandation.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Nous faisons également remarquer que certaines parties de notre population présentent souvent des carences dans la plupart des micronutriments ou ne les absorbent pas correctement.</li> </ul>
<b>RECOMMANDATION 12</b> – VNR-B pour le fluorure Que le CCNFSDU convienne qu'aucune VNR-B ne doit être établie pour le fluorure.	<ul style="list-style-type: none"> <li>L'UA soutient l'adoption de la recommandation.</li> </ul>	Ce n'est pas un élément nutritif essentiel et il a un effet négatif sur la santé de la population (fluorose).
<b>RECOMMANDATION 13</b> – Nouvelle modification de la définition de travail des OSCR Que le CCNFSDU accepte d'ajouter une deuxième note de bas de page ** à la définition de travail des OSCR au point 1.4c, afin d'expliquer le terme <i>évaluation primaire</i> :  ** L'évaluation primaire implique un examen et une interprétation des données scientifiques afin d'élaborer des valeurs de référence pour l'apport journalier, plutôt que de reprendre l'avis d'un autre OSCR.	<ul style="list-style-type: none"> <li>L'UA soutient l'adoption de la recommandation.</li> </ul>	Il est logique d'avoir des données primaires provenant de plusieurs OSCR pour prendre une décision scientifique éclairée.

### FOODDRINKEUROPE

Recommandation		Observations de FoodDrinkEurope
1	Que le CCNFSDU accepte les six organismes scientifiques désignés comme OSCR conformément au PG 3.1.2 : <ul style="list-style-type: none"> <li>Autorité européenne de sécurité des aliments (EFSA)</li> <li>États-Unis – Institute of Medicine (IOM)</li> <li>Australie – National Health and Medical Research Council &amp; Nouvelle-Zélande – Ministry of Health (NHMRC/MOH)</li> <li>Japon – National Institute of Health and Nutrition (NIHN)</li> <li>Groupe consultatif international sur la nutrition en zinc (IZINCG)</li> <li>Conseil nordique des ministres (pays nordiques)</li> </ul>	Nous sommes d'accord avec la définition des OSCR et nous soutenons la recommandation.
2	Que le CCNFSDU approuve la clarification suivante du PG 3.2.1.1 : <b>PG 3.2.1.1</b> Les VNR-B devraient se baser sur le niveau nutritionnel individuel 98 (INL <sub>98</sub> ). Dans certains cas, en l'absence d'INL <sub>98</sub> ou en présence d'un INL <sub>98</sub> ancien, établi pour un élément nutritif pour un ou plusieurs sous-groupes spécifiques, il peut être plus approprié	Nous soutenons cette recommandation, car elle donnera la possibilité, si nécessaire, de prendre en compte les valeurs plus récentes.

	d'envisager l'utilisation d'autres valeurs ou fourchettes de référence pour l'apport journalier, qui ont été établies plus récemment par des organismes scientifiques compétents reconnus. La détermination de ces valeurs devrait être examinée au cas par cas.	
3	Que le CCNFSDU approuve la révision de la VNR-B pour la vitamine C de 60 à 100 mg.	<p>Nous approuvons cette recommandation.</p> <p>Dans le sens de notre précédente contribution, nous pensons que l'option consistant à prendre la moyenne de 100+103, arrondie à 100 mg, serait la meilleure.</p> <p>FoodDrinkEurope est favorable aux valeurs de l'EFSA et du NIH, qui incluent les données les plus récentes : 103 mg (EFSA) et 100 mg (NIH). Ces deux valeurs sont très proches et l'importance de la différence de 3 mg est négligeable. En outre, une majorité des membres du GT électronique a retenu des valeurs proches de 100 mg/jour lors de la dernière consultation.</p> <p>De plus, comme la valeur du Conseil nordique des ministres est déterminée sur une base différente, pour laquelle les données récentes disponibles sont peu nombreuses, nous ne sommes pas convaincus que cette valeur pourrait être utilisée avec les deux autres pour obtenir une moyenne.</p> <p>Par conséquent, nous recommandons de prendre la valeur arrondie de 100 mg.</p>
4	<p>Que le CCNFSDU accepte de :</p> <p>A modifier la VNR-B pour le fer pour se référer au % d'absorption alimentaire ;</p> <p>B réviser la VNR-B de 14 mg à 14 mg (15 % d'absorption alimentaire) et 22 mg (10 % d'absorption alimentaire).</p>	<p>Nous n'approuvons pas cette recommandation.</p> <p>Dans le sens de nos précédentes remarques, FoodDrinkEurope continue de penser que pour le moment, le fer ne devrait avoir qu'une seule VNR potentielle (pVNR) ; nous nous inquiétons du faible nombre de données qui étayent les hypothèses concernant l'absorption alimentaire du fer. Les données ne sont pas assez solides pour soutenir plusieurs pVNR.</p> <p>Une étude systématique de l'absorption du fer issu de la totalité de l'alimentation (sponsorisée par le projet <a href="#">EURRECA</a>) a été publiée récemment, et conclut que l'absorption moyenne du fer non hémique est d'environ 5 à 8 % dans toutes les études, dont beaucoup s'appuient sur une alimentation avec une faible biodisponibilité (Collins R. et al. AJCN, 2013, 98: 65-81). Cette étude a également révélé que ces valeurs ne s'appliquaient pas forcément aux populations des pays en développement, qui exigent des essais contrôlés de haute qualité supplémentaires.</p> <p>En outre, la valeur proposée par le Conseil nordique des ministres est de 12 mg, à savoir une valeur unique assez proche de la valeur actuelle.</p> <p>Dans ce contexte, nous persistons à dire qu'il est trop tôt pour modifier et fixer une nouvelle VNR pour cet élément nutritif sans une évaluation de</p>



		nouvelles données sur l'absorption alimentaire. La VNR actuelle pour le fer (à savoir 14 mg) pourrait être acceptable en attendant cette nouvelle évaluation, en guise d'approche pragmatique à des fins d'étiquetage.
5	<p>Que le CCNFSDU accepte de :</p> <p>A modifier la VNR-B pour le zinc pour se référer au % d'absorption alimentaire ;</p> <p>B réviser la VNR-B de 15 mg à 11 mg (30% d'absorption alimentaire) et 14 mg (22% d'absorption alimentaire).</p>	<p>Nous n'approuvons pas cette recommandation.</p> <p>Le Groupe consultatif international sur la nutrition en zinc (IZiNCG) a fourni une bonne étude en 2004, qui a abouti à la description de 2 types différents d'alimentation (absorption du Zn : 22 % ou 28 %) et des valeurs d'apport de référence différentes correspondantes.</p> <p>De plus, les données de l'IZiNCG pour la VNR sont pratiquement égales à l'UL pour les enfants âgés de 1 à 3 ans, de 4 à 6 ans ou de 8 ans. Outre le fait que cela ne semble pas logique du point de vue biologique, la conséquence en sera des problèmes opérationnels concernant l'enrichissement en Zn.</p> <p>Nous remercions la Commission européenne d'avoir fourni des informations clés extraites de la section 6.1 du projet d'avis scientifique de l'Autorité européenne de sécurité des aliments (EFSA), qui a été <a href="#">publié</a> entre temps. Cette étude systématique ne mentionne pas les conclusions de l'IZiNCG, ni ses recommandations.</p> <p>L'EFSA retient 4 niveaux de besoins en zinc, en fonction de 4 niveaux de phytates alimentaires :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• 4 niveaux de besoins moyens (BM), de 6,3 à 10,2 mg/jour pour les femmes et de 7,5 à 12,7 mg/jour pour les hommes ;</li> <li>• 4 apports de référence pour la population (PRI), de 7,5 à 12,7 mg/jour pour les femmes et de 9,4 à 16,3 mg/jour pour les hommes.</li> </ul> <p>À l'heure actuelle, on ignore comment ces valeurs seront prises en compte par la gestion des risques. Dans ce contexte, nous conseillons d'attendre que des valeurs exactes soient établies.</p>
6	Sous réserve de l'approbation de la recommandation 4, que le CCNFSDU approuve les caractéristiques de l'alimentation adaptées de l'OMS/FAO (2006) qui correspondent aux VNR-B sélectionnées.	Étant donné que nous ne soutenons pas la recommandation 4 et que nous souhaitons conserver la valeur unique actuelle au moins pour le moment, nous ne pouvons pas soutenir cette recommandation.
7	Sous réserve de l'approbation de la recommandation 5, que le CCNFSDU approuve les caractéristiques de l'alimentation de l'IZiNCG qui correspondent aux VNR-B sélectionnées.	Étant donné que nous ne soutenons pas la recommandation 5 et que nous souhaitons conserver la valeur unique actuelle au moins pour le moment, nous ne pouvons pas soutenir cette recommandation.
8	Sous réserve de l'approbation des recommandations 4A et 5A, que le CCNFSDU approuve la note de bas de page suivante relative à la (aux) VNR-B pour le fer et le zinc. Les autorités nationales devraient déterminer une VNR-B appropriée qui représente au mieux l'absorption issue des régimes alimentaires nationaux.	Étant donné que nous sommes favorables au maintien d'une valeur unique, au moins pour le moment, nous ne pouvons pas soutenir cette recommandation.

9	Que le CCNFSDU approuve la détermination de la VNR-B pour le sélénium à 60 µg.	<p>Nous n'approuvons pas cette recommandation.</p> <p>Pour cet élément nutritif, seules des données limitées sont actuellement disponibles (2 études pour l'IOM, 2 pour le NHMRC/MOH, 1 pour le NIH et une seule pour l'OMS/FAO). Le Conseil nordique des ministres a mené une étude interventionnelle supplémentaire (basée sur la même étude chinoise), mais ces études sont également relativement anciennes.</p> <p>En outre, même si la valeur du Conseil nordique des ministres est la même que celle de l'IOM, les valeurs proposées sont hétérogènes. En raison du manque de preuves et de ces propositions très différentes, nous pensons qu'il n'est pas possible d'établir une valeur à ce stade et nous suggérons d'attendre l'étude de l'EFSA pour bénéficier d'une étude systématique des données les plus récentes.</p>
10	Que le CCNFSDU approuve la détermination de la VNR-B pour le molybdène à 45 µg.	<p>Nous n'approuvons pas cette recommandation.</p> <p>Dans le sens de nos précédentes remarques, étant donné qu'aucune carence en molybdène n'a été observée chez des êtres humains en bonne santé par ailleurs et qu'il n'y a pas de biomarqueurs du statut de molybdène, nous nous interrogeons sur la nécessité de poursuivre les travaux pour la détermination d'une VNR. Dans ce contexte, pour le moment, nous continuons de penser qu'il n'est pas nécessaire d'établir une VNR pour le molybdène pour la population générale à des fins d'étiquetage.</p>
11	Que le CCNFSDU approuve la détermination d'une VNR-B pour le manganèse à 3 mg.	<p>Nous serions d'accord avec l'utilisation de la valeur de l'EFSA de 3 mg, qui tient compte des données les plus récentes et se base sur un paramètre optimal et pertinent, correspondant à la recommandation en raison de l'arrondi au nombre entier inférieur le plus proche.</p> <p>Cependant, compte tenu du fait que la limite supérieure (UL) chez les enfants est très proche de cette valeur, nous nous interrogeons sur la nécessité de poursuivre les travaux pour la détermination d'une VNR.</p> <p>Par conséquent, pour le moment, nous préférons ne pas établir de VNR pour le manganèse pour la population générale à des fins d'étiquetage.</p>
12	Que le CCNFSDU convienne qu'aucune VNR-B ne doit être établie pour le fluorure.	<p>Il serait difficile d'établir une VNR-B pour le fluorure, notamment parce que la marge entre un apport sûr et bénéfique (prévention des caries) et un apport potentiellement nocif (fluorose) en fluorure est très mince et, bien évidemment, varie d'un groupe d'âge à l'autre, de sorte qu'il est quasi impossible de trouver une valeur unique correspondant à une exposition sûre pour l'ensemble de la population.</p> <p>Néanmoins, si une VNR pour le fluorure devait être tout de même envisagée, son évaluation devrait tenir compte de l'impact sur la santé dentaire et la santé des os. Le poids corporel</p>

		pourrait être pris en compte afin d'éviter les apports supérieurs à l'UL chez les enfants.
13	Que le CCNFSDU accepte d'ajouter une deuxième note de bas de page ** à la définition de travail des OSCR au point 1.4c, afin d'expliquer le terme <i>évaluation primaire</i> : <b>** L'évaluation primaire implique un examen et une interprétation des données scientifiques afin d'élaborer des valeurs de référence pour l'apport journalier, plutôt que de reprendre l'avis d'un autre OSCR.</b>	Nous sommes d'accord avec l'explication supplémentaire concernant la définition des OSCR, comme indiqué dans la note de bas de page recommandée.

### ICBA - International Council of Beverages Associations

L'ICBA soutient les travaux concernant l'examen, actuellement à l'étape 3, des VNR-B révisées ou supplémentaires pour la vitamine C, le zinc, le fer, le sélénium, le manganèse, le molybdène et le fluorure. L'ICBA souhaite formuler les observations suivantes concernant l'*Avant-projet de valeurs nutritionnelles de référence supplémentaires ou révisées aux fins d'étiquetage dans les Directives concernant l'étiquetage nutritionnel*.

Recommandations du GT électronique	Observations de l'ICBA
<p><b>Recommandation 1 :</b> Organismes scientifiques compétents reconnus : Le GT électronique recommande que le CCNFSDU accepte les OSCR suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Autorité européenne de sécurité des aliments (EFSA)</li> <li>• États-Unis – Institute of Medicine (IOM)</li> <li>• Australie – National Health and Medical Research Council &amp; Nouvelle-Zélande – Ministry of Health (NHMRC/MOH)</li> <li>• Japon – National Institute of Health and Nutrition (NIHN)</li> <li>• Groupe consultatif international sur la nutrition en zinc (IZINCG)</li> <li>• Conseil nordique des ministres (pays nordiques)</li> </ul>	L'ICBA est favorable à la liste des OSCR proposée par le GT électronique.
<p><b>Recommandation 2 :</b> Que le CCNFSDU approuve la clarification suivante du PG 3.2.1.1 :</p> <p>PG 3.2.1.1 Les VNR-B devraient se baser sur le niveau nutritionnel individuel 98 (INL<sub>98</sub>). Dans certains cas, en l'absence d'INL<sub>98</sub> ou en présence d'un INL<sub>98</sub> ancien, établi pour un élément nutritif pour un ou plusieurs sous-groupes spécifiques, il peut être plus approprié d'envisager l'utilisation d'autres valeurs ou fourchettes de référence pour l'apport journalier, qui ont été établies plus récemment par des organismes scientifiques compétents reconnus. La détermination de ces valeurs devrait être examinée au cas par cas.</p>	L'ICBA est favorable à cette modification.
<p><b>Recommandation 3 :</b> Que le CCNFSDU</p>	L'ICBA approuve la révision de la VNR-B pour la

<p>approuve la révision de la VNR-B pour la vitamine C de 60 à 100 mg.</p>	<p>vitamine C à 100 mg, ce niveau représentant une moyenne arrondie des valeurs de l'EFSA (103 mg) et du NIH (100 mg).</p>
<p><b>Recommandation 4 :</b> Que le CCNFSDU accepte de :</p> <p>A : modifier la VNR-B pour le fer pour se référer au % d'absorption alimentaire ;</p> <p>B : réviser la VNR-B de 14 mg à 14 mg (15 % d'absorption alimentaire) et 22 mg (10 % d'absorption alimentaire).</p>	<p>L'ICBA est d'accord avec les valeurs proposées, y compris les deux niveaux différents basés sur les différences d'absorption alimentaire.</p>
<p><b>Recommandation 5 :</b> Que le CCNFSDU accepte de :</p> <p>A : modifier la VNR-B pour le zinc pour se référer au % d'absorption alimentaire ;</p> <p>B : réviser la VNR-B de 15 mg à 11 mg (30 % d'absorption alimentaire) et 14 mg (22 % d'absorption alimentaire).</p>	<p>L'ICBA est d'accord avec les valeurs proposées (11 mg et 14 mg), y compris les deux niveaux différents basés sur les différences d'absorption alimentaire.</p>
<p><b>Recommandation 6 :</b> Sous réserve de l'approbation de la recommandation 4, que le CCNFSDU approuve les caractéristiques de l'alimentation adaptées de l'OMS/FAO (2006) qui correspondent aux VNR-B sélectionnées.</p>	<p>L'ICBA approuve les caractéristiques de l'alimentation adaptées de l'OMS/FAO.</p>
<p><b>Recommandation 7 :</b> Sous réserve de l'approbation de la recommandation 5, que le CCNFSDU approuve les caractéristiques de l'alimentation de l'IZINCG qui correspondent aux VNR-B sélectionnées.</p>	<p>L'ICBA approuve les caractéristiques de l'alimentation de l'IZINCG.</p>
<p><b>Recommandation 8 – Note de bas de page pour le fer et/ou le zinc :</b> Sous réserve de l'approbation des recommandations 4A et 5A, que le CCNFSDU approuve la note de bas de page suivante relative à la (aux) VNR-B pour le fer et le zinc.</p> <p>Les autorités nationales devraient déterminer une VNR appropriée qui représente au mieux l'absorption issue des régimes alimentaires nationaux.</p>	<p>L'ICBA approuve cette note de bas de page.</p>
<p><b>Recommandation 9 – VNR-B pour le sélénium :</b> Que le CCNFSDU approuve la détermination de la VNR-B pour le sélénium à 60 µg.</p>	<p>L'ICBA approuve la VNR-B proposée pour le sélénium (60 µg), ce niveau représentant une moyenne des DIRV de l'IOM américain et du NHMRC/MOH.</p>
<p><b>Recommandation 10 – VNR-B pour le molybdène :</b> Que le CCNFSDU approuve la détermination de la VNR-B pour le molybdène à 45 µg.</p>	<p>L'ICBA approuve la VNR-B proposée pour le molybdène (45 µg), ce qui correspond à la DIRV de l'IOM américain.</p>

<p><b>Recommandation 11 – VNR-B pour le manganèse :</b> Que le CCNFSDU approuve la détermination d'une VNR-B pour le manganèse à 3 mg.</p>	<p>L'ICBA approuve la VNR-B proposée pour le manganèse.</p>
<p><b>Recommandation 12 – VNR-B pour le fluorure :</b> Que le CCNFSDU convienne qu'aucune VNR-B ne doit être établie pour le fluorure.</p>	<p>L'ICBA convient qu'aucune VNR-B ne doit être établie pour le fluorure car ce n'est pas un élément nutritif essentiel.</p> <p>L'ICBA suggère d'envisager l'établissement d'une VNR-MNT pour le fluorure sur la base du rôle avéré du fluorure dans la prévention des caries dentaires. À cet égard, il conviendra de tenir compte des effets négatifs associés à la consommation de fluorure.</p>
<p><b>Recommandation 13 – Nouvelle modification de la définition de travail des OSCR :</b> Que le CCNFSDU accepte d'ajouter une deuxième note de bas de page ** à la définition de travail des OSCR au point 1.4c, afin d'expliquer le terme <i>évaluation primaire</i> :</p> <p><b>** L'évaluation primaire implique un examen et une interprétation des données scientifiques afin d'élaborer des valeurs de référence pour l'apport journalier, plutôt que de reprendre l'avis d'un autre OSCR.</b></p>	<p>L'ICBA est favorable à l'ajout de la deuxième note de bas de page.</p>

IFT - Institute of Food Technologists

L'IFT remercie l'Australie pour son excellente organisation et ses méthodes de travail pour cette tâche vaste et complexe. Les participants au GT électronique doivent également être remerciés pour avoir fourni des informations et apporté leurs points de vue dans le cadre de cet important travail.

L'IFT fait part de son soutien à la définition de travail proposée des organismes scientifiques compétents reconnus (OSCR), telle qu'elle est expliquée par les deux notes de bas de page figurant dans le deuxième document de consultation.

L'IFT note que les valeurs nutritionnelles de référence (VNR) concernées par la révision sont établies aux fins de l'étiquetage nutritionnel et des allégations correspondantes. Compte tenu de l'espace restreint sur les étiquettes des produits, nous sommes d'accord sur le fait que, en termes de présence sur l'étiquette, la priorité doit être donnée aux valeurs concernant des éléments nutritifs pour lesquels il existe une base scientifique solide et claire pour des recommandations spécifiques et pour lesquels des carences globales importantes (dans le cas des VNR-B) ou des apports excessifs ou inadéquats (consommation inadaptée) en lien avec des maladies chroniques (dans le cas des VNR-MNT) ont été identifiés. L'IFT pense notamment que l'énumération de tous les éléments nutritifs n'apporterait pas grand chose au consommateur et qu'une telle énumération pourrait suggérer une importance équivalente de tous les éléments nutritifs, même ceux pour lesquels il n'existe que peu de preuves de carence ou de consommation inadaptée ou aucun biomarqueur convenable. En outre, l'IFT s'inquiète du fait que l'énumération de tous les éléments nutritifs puisse éventuellement conduire à des suggestions de marketing. L'IFT craint également que l'énumération de tous les éléments nutritifs sur l'étiquette ne nuise à l'objectif d'éducation et d'information des consommateurs à propos des éléments nutritifs spécifiques auxquels ils doivent être attentifs dans le cadre de leur alimentation. Le molybdène semble être l'un de ces éléments nutritifs qui ne nécessite pas de figurer sur l'étiquette, car aucune carence en molybdène n'a été observée chez des humains autrement en bonne santé et il n'existe pas de biomarqueur pour en déterminer le statut.

L'IFT est d'accord avec la présidence du GT électronique et d'autres sur le fait que pour le fluorure, une VNR-MNT semble mieux adaptée qu'une VNR-B. L'IFT approuve la suggestion de la présidence du GT électronique de modifier le principe général 3.2.1.1.

Même si cela va au-delà du champ d'application du document actuel, l'IFT se demande si l'OMS/FAO dispose de ressources informatives qui identifient les principaux aliments apportant les vitamines ou les sels minéraux essentiels (voir J. A. T. Pennington & T. B. Hernandez (2002) *Core foods of the US food supply, Food Additives & Contaminants*, 19:3, 246-271, DOI: 10.1080/02652030110081164; lien <http://dx.doi.org/10.1080/02652030110081164>) et qui pourraient apparaître dans une note de bas de page ou dans le texte des Principes généraux régissant l'adjonction d'éléments nutritifs essentiels aux aliments. Le but de la citation serait d'orienter les pays vers une documentation adaptée afin de faciliter l'étude de la question de savoir si les schémas habituels/traditionnels d'alimentation sont susceptibles de créer une obligation d'étiquetage pour ces éléments nutritifs en fonction des besoins de chaque pays.

L'IFT apprécie d'avoir l'opportunité de soumettre ces observations concernant l'Avant-projet de valeurs nutritionnelles de référence supplémentaires ou révisées aux fins d'étiquetage dans les Directives concernant l'étiquetage nutritionnel (autres valeurs que les protéines).